

Afin de déterminer si un juge, son employeur ou son cabinet (cf. tableau avec les informations concernant les juges) a des liens avec des personnes qui pourraient être des parties au procès ou qui pourraient entretenir des relations d'affaire avec de telles parties susceptibles d'affecter l'indépendance du juge, les registres publics correspondants peuvent être consultés. Sans prétention d'être complet, il est en particulier fait référence aux registres suivants selon les procédures indiquées :

#### **Marques, brevets, designs et topographies suisses :**

Consultation via le site Swissreg <https://www.swissreg.ch/srclient/faces/jsp/start.jsp>.

Pour vérifier s'il existe une relation d'affaire, il faut sélectionner le registre des titres de protection correspondant (p. ex. "Brevets") et choisir l'option ">> Recherche avancée". Ensuite, il convient d'indiquer dans le champ "Déposant/titulaire" le nom de la personne concernée qui pourrait être partie ou liée à des parties et, dans le champ "Mandataire", le nom du juge, de son cabinet ou de son employeur (et, le cas échéant, des entreprises qui sont liées). Puis, il convient de lancer la recherche. La liste des résultats donne des indications concernant des conflits d'intérêts possibles. Les noms du juge, du cabinet ou des collègues de travail (disponibles sur les sites web des cabinets) et de l'employeur doivent être vérifiés individuellement, ainsi que les différents registres .

#### **Registre européen des brevets :**

Consultation via le site <https://register.epo.org/advancedSearch?lng=fr>.

La procédure est analogue à celle du site de Swissreg : il convient d'indiquer le nom de la personne concernée dans le champ "Demandeur(s)" et le nom du juge, de son cabinet ou de son employeur (et, le cas échéant, des entreprises qui sont liées) dans le champ "Mandataire". La liste des résultats donne des indications concernant des conflits d'intérêts possibles.

En outre, pour identifier les éventuelles procédures menées par le juge, son cabinet ou son employeur (et, le cas échéant, des entreprises qui sont liées), en qualité d'opposant, il est possible d'introduire le nom correspondant dans le champ "Opposant" et lancer la recherche. La liste des résultats donne des indications concernant des conflits d'intérêts possibles. Les noms du juge, du cabinet ou des collègues de travail (disponibles sur les sites web des cabinets) et de l'employeur doivent être vérifiés individuellement.

#### **Brevets internationaux PCT :**

Consultation via le site <http://patentscope.wipo.int/search/fr/structuredSearch.jsf>.

La procédure est analogue à celle du site de Swissreg : il convient d'introduire le nom de la personne concernée dans le champ "Nom du déposant" (sélectionné dans le menu déroulant) et le nom du juge, de son cabinet ou de son employeur (et, le cas échéant, des entreprises qui sont liées) dans le champ "Nom du mandataire principal" (également sélectionné dans le menu déroulant). La liste des résultats donne des indications concernant des conflits d'intérêts possibles.

#### **Marques internationales :**

Consultation via le site <http://www.wipo.int/romarin//processLocalization.do?language=fr>.

La procédure est analogue à celle du site de Swissreg : il convient d'introduire le nom de la personne concernée dans le champ "Titulaire" et le nom du juge, de son cabinet ou de son employeur (et, le cas échéant, des entreprises qui sont liées) dans le champ "Mandataire". La liste des résultats donne des indications concernant des conflits d'intérêts possibles.

**Dessins et modèles industriels :**

Consultation via le site <http://www.wipo.int/designdb/hague/en/>.

Il convient de procéder comme suit : introduire le nom de la personne concernée dans le champ "Titulaire". Dans la liste des résultats qui s'affiche dans une fenêtre séparée, il convient de compléter la requête de recherche qui se trouve dans le champ "Affiner l'interrogation" en y ajoutant le nom du juge, de son cabinet ou de son employeur (et, le cas échéant, des entreprises qui sont liées) sous la forme "and RE/<Nom>". La liste des résultats obtenue en appuyant "Refine search" donne des indications concernant des conflits d'intérêts possibles.

Exemple : Nom de la partie: Testmoi; nom du juge: Modèle. Introduire *Testmoi* dans le champ "Titulaire". Dans la fenêtre des résultats, le champ "Affiner l'interrogation" contient la requête "ON/testmoi"; compléter cette dernière avec la séquence "ON/testmoi **and RE/modèle**" pour déterminer les cas traités par le juge Modèle pour l'entreprise Testmoi.